



Pour le lancement d'une initiative pour une caisse maladie publique et sociale en Suisse

Le Congrès du PS Suisse charge le Conseil de parti de proposer au Congrès le lancement, en étroite collaboration avec les syndicats, les forces politiques de gauche, les associations des patient-e-s et des consommatrice/teurs, une initiative populaire pour la création d'une caisse publique en Suisse. L'initiative respectera les principes suivants :

- Chaque canton possédera sa caisse publique. Les cantons pourront prévoir des caisses intercantionales ;
- Les primes d'assurance-maladie ne devront pas excéder 10% du revenu disponible ;
- La différence, s'il y en a une, devra être assurée par les cantons et la Confédération ;
- Les caisses cantonales ou intercantionales font toutes partie d'une structure nationale commune, à même de négocier et décider des tarifs avec les partenaires tarifaires ;
- En cas de bénéficiaires, les caisses auront l'obligation de rembourser intégralement les assuré-e-s ;
- La transparence de la caisse, en particulier quant aux réserves, aux rémunérations des dirigeant-e-s, et aux coûts devra être garantie.
- La caisse publique doit investir une part des primes dans la prévention.

Développement

Si la thématique n'est pas nouvelle on fêtera néanmoins cet automne les 10 ans du message du Conseil fédéral sur notre dernière initiative sur la question. Il est donc temps de remettre l'ouvrage sur le métier. En effet, force est de constater qu'il n'est plus possible de se référer à un temps révolu, où les primes d'assurance maladie représentaient une part supportable d'un budget moyen. Elles font désormais partie du trio de tête des dépenses budgétées chaque année par les ménages.¹ Des ménages pris à la gorge, et qui sont toujours plus nombreux à faire appel aux cantons pour les aider payer leurs primes. Ainsi, pour la seule année 2023, la somme des aides budgétées par tous les cantons romands a atteint les 2.8 milliards de francs. Dans les cantons de Vaud et de Genève, la part des personnes aidées

¹ En 1996, le montant mensuel moyen par tête représentait environ 128 francs par mois. En 2023, le coût moyen s'élève à 334 francs, ce qui représente une hausse de 161 % en un peu moins de 30 ans, voir les statistiques de l'assurance-maladie obligatoire 1996-2015.

sur l'ensemble de la population a désormais atteint les 36%². S'agissant des dépenses assumées par la Confédération, le Conseil fédéral indiquait dans l'un de ses rapports publiés en 2020, que : « les dépenses annuelles de la Confédération pour la RIP [Réduction individuelle de primes, ndlr.] ont passé de 1,8 à 2,9 milliards en 2020, ce qui correspond à une hausse moyenne de 4,4 % par an entre 2008 et 2018 ». ³

Si l'augmentation constante du niveau des primes est plus que jamais préoccupante, rappelons que l'évolution des salaires, quant à elle, a suivi la tendance inverse, notamment pour les plus modestes. Comme le souligne l'Union syndicale suisse : « entre 2016 et 2022, les salaires bas et moyens ont baissé en valeur réelle. Pour les hauts salaires en revanche, la tendance est à la hausse ». ⁴ A cela, il convient d'ajouter les augmentations massives du coût de la vie ces derniers mois, notamment eu égard à la crise ukrainienne et au COVID 19, ayant renchéri de nombreuses matières premières.

Cette situation témoigne de l'urgence à réformer radicalement le système actuel. Si cette rupture nécessaire pour mettre fin à la libre concurrence malsaine dans le système de santé et à l'influence des lobbys profitera en premier lieu aux assuré-e-s de ce pays, elle sera également un soulagement pour les cantons ainsi que pour la Confédération qui n'aurait plus, en sus, à surveiller la pléthore d'assurances-privées exerçant actuellement en Suisse. Pour rappel, il existe actuellement 45 assureurs pour l'assurance obligatoire des soins (AOS)⁵, toutes proposant le même catalogue de prestations, mais à des tarifs bien différents. Or, les regrouper en une seule et même entité déclinée en caisses cantonales ou régionales, permettrait enfin de mettre en avant la prévention et le suivi du ou de la patient-e, tant il est vrai que cela permettrait des économies marquées. Additionné à cela les frais publicitaires des caisses, les rémunérations exagérées de leur direction ou des tarifs permettant des rémunérations déraisonnables à de très nombreux acteurs, sans compter l'opacité actuelle de la comptabilité et des réserves des caisses, il convient d'affirmer qu'à moyen terme, la caisse publique serait source d'économie d'une part et de justice sociale d'autre part. Enfin, introduire une déduction salariale permettrait à tout le monde de savoir clairement et de façon prévisible quel sera le coût de la caisse, sans compte que cela permettrait enfin d'introduire une véritable solidarité et les hauts et les bas revenus.

Dans la pratique ultra-libérale actuelle, les caisses-maladie introduisent de la concurrence dans un domaine qui devrait en être exempt, la santé, et notamment celles des plus précaires et des plus fragiles.

Par cette pratique, les caisses-maladie font reposer les coûts sur la population, tandis qu'elles font fructifier les bénéfices de ses organes dirigeants.

² ROSSE Nicolas, « Les cantons romands versent 2.8 milliards de subsides maladie à la population », in *RTS* 15 janvier 2023 : <https://www.rts.ch/info/regions/13703364-les-cantons-romands-versent-28-milliards-de-subsides-maladie-a-la-population.html>

³ *Réduction des primes de l'assurance-maladie. Contrôle du financement. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 17.3880 Humbel du 29.09.2017*, publié le 20.05.2020, p. 7

⁴ Union syndicale suisse (USS), Dossier N°154 : Rapport sur la répartition 2023, publié en ligne le 10 janvier 2023 : <https://www.uss.ch/themes/economie/detail/dossier-n-154-rapport-sur-la-repartition-2023>

⁵ Chiffres de l'Office fédérale de la santé publique (OFSP) pour l'année 2022, <https://www.priminfo.admin.ch/fr/zahlen-und-fakten/kennzahlen>

Il est grand temps de renouer avec un projet qui mette la santé de la population au centre de ses préoccupations.

Il est grand temps, à l'heure où les primes connaissent leur plus forte augmentation depuis 2010, de mettre fin à un système qui prend les plus précaires et les familles à la gorge d'une main, et qui remplit le portefeuille des caisses-maladie de l'autre.

Il est grand temps que le Parti socialiste, de concert avec les actrices et les acteurs œuvrant pour la solidarité, prenne une nouvelle fois publiquement partie pour une caisse maladie publique et sociale !